



MAIRIE DE KEROU

REPUBLIQUE DU BENIN



BP 01 Kérou

Tél. 0196 92 43 79 / 0195 10 20 02

E-mail : mairiedekerou@yahoo.fr

N°23/003/M-COMK/SE/DAAF/SA

RELEVÉ DE DECISIONS

TROISIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL

DU MERCREDI 30 JUILLET 2025

Convocation N°023/003/COMK/SE/DAAF-CCJ/SA du 24/07/2025

L'an deux mil vingt-cinq, et le mercredi trente juillet, le Conseil de Communal de la commune de Kérou, s'est réuni en sa première session ordinaire dans la salle de conférence de l'hôtel de ville de Kérou, sur convocation N°023/003/COMK/SE/DAAF-CCJ/SA du **24/07/2025**. Ladite session s'est ouverte sous la présidence de Monsieur GOUNOU Hubert Banni, Premier Adjoint au Maire de la Commune.

Etaient présents les conseillers communaux dont les noms suivent, il s'agit de :

DJETTA Djoiri Imali Hamann, GOUNOU Hubert Banni, WARI Gaston, GUERA Sanni, SANGA KOTO Sanni, BONI IMOROU Mémounatou, BORO Sanni, BANI HUBERT Sabi Mora, SABI Sanni, BIO GOUNOU S.W.Séko, KONIGUI BAIRA Méré, MEAYAKI Boni Nassirou, WANRIGUI Dangami, GANDE Dagui Yô, SEIDOU Moumoune, YAROU K. T.S. Alin, N'DIAYE Ousmane,

DJABONI Orou Daouda, OUTENI Marcellin.

DECISIONS

1-Est examiné et adopté le compte rendu de la deuxième session ordinaire du conseil communal au titre de l'année 2025 ;

2-Est examiné le rapport d'activités du 2^{ème} trimestre 2025 du conseil de supervision ;

2-Divers.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations ci-après ont été formulées :

- 1- Tenir une séance de travail avec tous les membres du conseil communal en présence du Maire au sujet de l'ouverture des couloirs de passage des animaux
- 2- Programmer une session extraordinaire le plutôt possible au sujet du domaine du lycée technique agricole en invitant les membres du conseil villageois des quatre villages impliqués

La Secrétaire de séance

M. Rachidath DOUGBE OUSMANE

Fait à Kérou, le 30 juillet 2025

Le Président de séance

Hubert Banni GOUNOU